

TOGO : FICHE PAYS – JUILLET 2024



Catégorie OCDE (2023) : 6/7
 Notes agences (S&P / Moody's / Fitch) : B/ B3/-
 Change : F CFA / Régime de change fixe (indexation à l'euro)
 Horizon de l'objectif de réduction des GES : -11% à l'horizon 2030

FORCES

- Projets d'investissement d'ampleur, en partie financés par le secteur privé.
- Dynamisme des services de transport (port de Lomé).
- Amélioration du climat des affaires

FAIBLESSES

- Forte détérioration des finances publiques
- Poids élevé du service de la dette
- Tensions politiques et sociales

SYNTHÈSE :

Évolution des risques: stable

Environnement macroéconomique et financier :

- Vulnérabilité de la croissance : La croissance devrait se stabiliser autour de +5,3% en 2024-25, tirée par les investissements publics du plan de développement 2020-25 et l'activité du port de Lomé qui contribue au dynamisme de l'activité du secteur des services. La baisse de l'inflation, autour de +2,5% en avril 2024 (+6,4% en juillet 2023) devrait soutenir la consommation.
- Vulnérabilité des comptes publics : le gouvernement vise une réduction progressive de son déficit pour le ramener de - 8,3% en 2022 à -3% du PIB (critère de convergence UEMOA) dès 2025, grâce à la baisse des dépenses courantes et à l'amélioration de la mobilisation des recettes. L'objectif semble cependant ambitieux alors que les dépenses d'investissement devraient rester élevées et que le service de la dette continue à peser sur le budget. Le ratio d'endettement public, proche du plafond du critère de convergence UEMOA (70 %) devrait peu évoluer mais être plutôt orienté à la baisse en 2025. Le Togo reste parmi les pays les plus endettés de la zone UEMOA.
- Vulnérabilité extérieure : le déficit courant devrait continuer se creuser pour atteindre près de - 4% en 2024 avec le maintien du niveau élevé des prix de l'énergie importée, malgré les cours favorables des produits d'exportation (phosphate, coton). Il pourrait baisser légèrement à près de -3,5% en 2025. Les opérations de reprofilage de la dette publique en 2019-20 avaient contribué à diminuer le poids de la dette domestique au profit de la dette extérieure qui reste modérée (de l'ordre de 27%). Le gouvernement devrait continuer à privilégier les financements concessionnels pour maîtriser le service de sa dette.
- Vulnérabilité du secteur bancaire : le secteur bancaire est fragilisé par la sous-capitalisation de deux établissements représentant près de 20% du total des actifs. La concentration des crédits sur les secteurs du commerce et des transports reste un facteur de vulnérabilité mais le dynamisme de l'activité dans ces domaines réduit les risques d'impayés. Le taux d'inclusion financière (87%) est le plus élevé d'UEMOA.

Environnement politique et gouvernance :

- Stabilité socio-politique : la situation politique et sociale s'est dégradée début 2024 avec l'opposition d'une partie de la classe politique à la réforme constitutionnelle transformant le régime présidentiel en régime parlementaire. Les élections législatives de 2024 ont confirmé la prédominance du parti du Président F. Gnassingbé, qui a remporté une très large majorité des sièges. La réforme devrait permettre au Président de rester à la tête du pays en qualité de Président du Conseil, pour au moins 6 ans.
- Climat des affaires : d'importants efforts ont été réalisés pour améliorer le climat des affaires. Le gouvernement a pris des mesures pour soutenir le développement du secteur privé en favorisant notamment l'accès des PME aux financements et améliorant le cadre réglementaire des entreprises.

Environnement et politique du climat

- Vulnérabilité climatique : Le Togo est très vulnérable aux changements climatiques (135^{ème} sur 181 selon l'indice de vulnérabilité ND Gain) compte tenu du poids de son secteur agricole. Ses émissions de CO2 sont relativement faibles (141^{ème} sur 160 pour les émissions/ hab.) mais le pays s'est engagé à les réduire de 11% d'ici 2030, en particulier en développant les énergies renouvelables (éolien, solaire).

STRUCTURE DES ÉCHANGES

Principaux partenaires commerciaux + France

Part moyenne des échanges de marchandises 2019-2023 (% du total)

Exportations		Importations	
Inde	12,9%	Chine	20,4%
Burkina Faso	12,5%	France	8,5%
Bénin	12,0%	Inde	6,6%
Mali	9,3%	Ghana	4,7%
France (8 ^{ème})	6,1%	Nigéria	3,9%

Source: International Trade Center, CNUCED

Principaux produits échangés

Part moyenne des échanges de marchandises entre 2019 et 2023 (% du total)

Exportations		Importations	
Phosphate, ciments	20,7%	Combustible, pétrole	12,0%
Combustible, pétrole	10,7%	Véhicules automobiles	11,4%
Matières plastiques	10,5%	Machines, engins mécaniques	7,6%
Coton	7,8%	Matières plastiques	7,2%
Pdts cosmétiques	6,7%	Eqpts électriques	5,7%

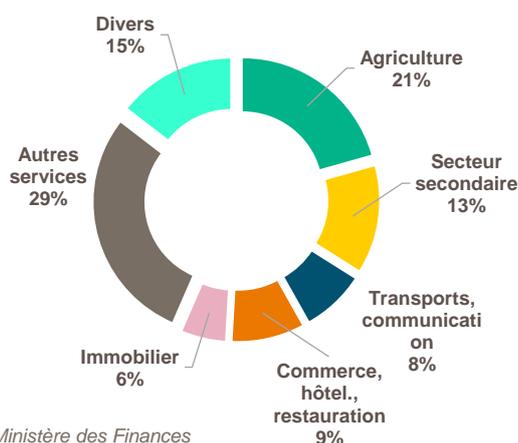
Source: International Trade Center, CNUCED

TABLEAUX DES PRINCIPAUX INDICATEURS

TOGO	2019	2020	2021	2022	2023(e)	2024(p)	2025(p)
STRUCTURE ECONOMIQUE							
PIB (Mds USD, courant)	7,0	7,4	8,3	8,1	9,1	9,8	10,6
<i>Rang PIB mondial</i>	146	146	146	147	145	144	142
Population (Mns)	8,2	8,4	8,6	8,9	9,1	9,3	9,5
<i>Rang Population mondiale</i>	98	98	96	95	93	92	91
PIB / habitant (USD)	848,4	876,5	964,3	919,6	998,3	1 058,3	1 109,5
Croissance PIB (%)	4,9	2,0	6,0	5,8	5,4	5,3	5,3
Inflation (moyenne annuelle, %)	0,7	1,8	4,5	7,6	5,1	2,7	2,0
Part exportations manufacturées (% total exp.)*	46,1	50,7	48,7	38,3	NA	NA	NA
FINANCES PUBLIQUES							
Dette publique (% PIB)	54,1	62,2	64,9	66,5	67,2	68,3	66,5
Solde public (% PIB)	1,7	-7,0	-5,6	-8,3	-6,6	-6,4	-3,0
Charge de la dette publique (% recettes budg.)*	13,8	14,5	12,9	14,2	14,1	13,6	13,6
POSITION EXTERNE							
Solde courant (% du PIB)	-0,8%	-0,3%	-2,2%	-4,2%	-3,4%	-3,9%	-3,6%
IDE (% du PIB)**	-4,3%	-0,7%	-0,7%	-0,8%	-0,8%	-0,8%	-0,8%
Réserves UEMOA (en mois d'importation B&S)	5,6	5,5	5,1	4,2	3,2	3,0	3,1
Dette extérieure totale (% PIB)**	29%	28%	27%	26%	26%	27%	27%
Dette extérieure CT (% PIB)	4,6%	4,3%	4,8%	2,1%	NA	NA	NA
Taux de change	586,3	575,6	554,5	622,4	606,6	NA	NA
SYSTÈME BANCAIRE							
Fonds propres / actifs pondérés	2,6	3	4	4,2	6,4	NA	NA
Taux de NPL	15,6	16	12	8,1	8,5	NA	NA
ROE	21,7	11,6	16,6	15,7	NA	NA	NA
SOCIO-POLITIQUE							
Rang gouvernance Banque Mondiale (214 Pays)*	170	162	162	159	NA	NA	NA
Rang doing business (190 pays)*	97	NA	NA	NA	NA	NA	NA
CLIMAT							
Rang émissions de CO2 par habitant (160 pays) ^a	144	142	140	141	NA	NA	NA
Rang ND-Gain (181 pays) ^b	132	140	135	NA	NA	NA	NA
Rang politique climat (58 pays) ^c	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA

Légendes : (e) estimations ; (p) prévisions- Sources: FMI (REO 04/2024);*Banque Mondiale;**Oxford Economics
a : Eurostat, b : Notre Dame Global Adaptation Initiative (Indicateur de vulnérabilité), c : Germanwatch

Pays : part des secteurs dans l'activité (% du PIB 2022)



Source: Ministère des Finances

1. SITUATION ECONOMIQUE

• Une économie dominée par les services

Le secteur agricole représente de l'ordre de **20% du PIB**. La production est concentrée sur le **coton**, le cacao et le café. Après deux années consécutives de repli, la production de coton a progressé de 50% en 2023-24 (67 700 T) par rapport à la campagne précédente, grâce notamment à l'augmentation des surfaces exploitées et des rendements. Elle reste cependant très en deçà de celle de 2019-20 (110 000 T). Le développement de la filière agricole, notamment la production de riz, de soja et de fruits, figure cependant parmi les priorités du gouvernement. Plusieurs plans d'action quinquennaux par filières ont été définis en 2023 en vue d'augmenter les rendements, de développer la transformation locale et faciliter la commercialisation des produits agricoles. Dix agropoles devraient être créées entre 2017 et 2030.

L'industrie (de l'ordre de **13% du PIB**) concerne notamment l'extraction de **phosphate** à partir duquel est produit de l'engrais, destiné au marché régional. Le pays produit également des matières plastiques, des produits **agro-alimentaires** et du **textile**. La **plate-forme d'Adétikopé (PIA)**¹ constitue un outil majeur de la politique de développement industriel du gouvernement.

Les **services** (environ **55%-60% du PIB**) sont particulièrement dynamiques dans le secteur des **transports** grâce à l'activité du **port de Lomé**, en pleine expansion. Avec 30 MT de marchandises en 2023, le port togolais est depuis 2021 **le 4^{ème} port africain en termes de volume de conteneurs** et figure dans le classement mondial des 100 plus grands ports à conteneurs. Les **autorités prévoient d'en doubler la capacité au cours des 10 années à venir**. Grâce aux installations portuaires et au développement des infrastructures de transport (fret ferroviaire et aérien² notamment), le gouvernement vise **l'amélioration du positionnement stratégique du Togo comme « hub » pour la sous-région**. Il fait cependant face à la concurrence des installations portuaires d'autres pays de la région (Cotonou au Bénin, Tema au Ghana, Abidjan en Côte d'Ivoire).

Le secteur du tourisme, en particulier le tourisme d'affaires, est également soutenu par le Gouvernement qui a prévu des 2 Md FCFA de projets en 2024.

• Une croissance relativement dynamique, mais sans accélération en 2024-2025

Après le ralentissement observé en 2020 (+2%), l'économie togolaise a rebondi en 2021 (+6%) et la croissance tend à se stabiliser autour de +5,5% (son niveau moyen de long terme 2010-19) depuis.

En 2024, la consommation des ménages, principal moteur de la croissance togolaise, devrait être encouragée par la baisse de l'inflation (inférieure à 3% en moyenne sur l'année selon le FMI), grâce essentiellement à la modération des prix alimentaires et à une relative stabilisation des cours du pétrole.

La réalisation du plan de développement à moyen-terme (« Feuille de route 2020-25 ») soutient les investissements, notamment dans le secteur des transports (infrastructures portuaires et routières) et de l'énergie. Le « Projet des réformes et d'investissement dans le secteur de l'énergie au Togo » (Priset) vise un taux d'électrification de 100% en 2030 (66% en 2023). La production manufacturière devrait progresser avec l'extension des activités, notamment de textile et de transformation agro-alimentaire, avec la PIA. Le niveau relativement élevé des taux d'intérêt (5,5%) et les mesures de contrôle des finances publiques devraient toutefois contraindre certaines dépenses, limitant les perspectives d'accélération de la croissance, qui devrait **se stabiliser autour de +5,3% en 2024-25 selon le FMI**. Le gouvernement togolais table quant à lui sur une croissance supérieure à +6% en 2024 et 2025. En tout état de cause, la croissance de l'économie togolaise restera supérieure à la moyenne d'Afrique subsaharienne (+3,7% en 2024 et +4,1% en 2025)³.

• Un secteur bancaire fragilisé par deux établissements

Le secteur bancaire togolais est composé de dix-sept **banques**, majoritairement des filiales de groupes bancaires panafricains.

Le taux d'inclusion financière du Togo atteignait 87% en 2022⁴, le taux le plus élevé de l'UEOMA avec le Bénin et devant la Côte d'Ivoire (83,5%). Cette performance est le résultat d'une Stratégie nationale d'inclusion financière, basée sur la microfinance et les solutions d'argent mobile (notamment le système de transfert numérique d'espèces Novissi).

La sous-capitalisation de certains établissements fragilise toutefois le secteur. Le niveau de capitalisation globale est faible (ratio fonds propres/actifs pondérés de 6,5% en 2023), en raison de l'insuffisance de fonds propres de deux banques (une publique et une privatisée en 2021), représentant 18 % des actifs. En excluant ces deux établissements, le ratio

¹ Plateforme dédiée à la transformation des ressources naturelles du pays et aux exportations agricoles

² [Togo : le trafic de passagers à l'aéroport de Lomé a augmenté de 25% au 1er S 2023. L'Etat a pris une participation \(14,4%\) dans la compagnie aérienne togolais Asky](#)

³ Prévisions FMI, juillet 2024

⁴ Taux global d'utilisation des services financiers, BCEAO « Evolution des indicateurs de suivi de l'inclusion financière dans l'UEMOA »



fonds propres atteint 14 %, supérieur au minimum de 11,5 % fixé par l'UEMOA.

Les autorités apportent un soutien financier à la banque publique en difficulté avec l'objectif de la privatiser ainsi qu'à celle qui avait été privatisée en 2021, afin d'assurer la stabilité du secteur.

La qualité moyenne des actifs s'améliore mais le ratio prêts improductifs/total des prêts reste plutôt élevé (8,5 %). La forte concentration des crédits sur certains secteurs (commerce pour 1/4 du total et transports pour plus de 10% à mi-2023), constitue une source de vulnérabilité. Le dynamisme de l'activité attendu dans ces domaines devrait cependant limiter les risques. **Des efforts importants sont réalisés en faveur du financement des entreprises.** Le secteur privé a bénéficié de près de 90% des financements bancaires en 2023, avec une progression du poids des micro-entreprises et PME (près de 40% du total des prêts au secteur privé contre 28% en 2021).

2. FINANCES PUBLIQUES

• Difficile maîtrise des finances publiques

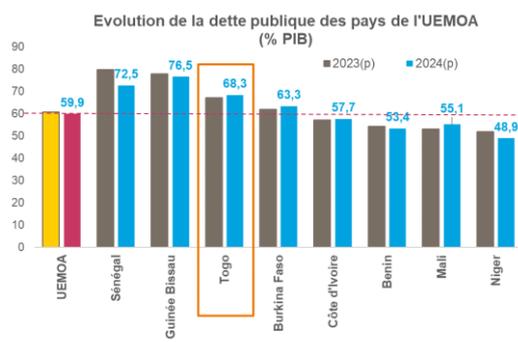
Grâce à la gestion de ses dépenses et à la hausse des recettes, le Togo avait assaini ses finances publiques et nettement réduit son déficit en 2017- 2018 avant de dégager un excédent en 2019. **La crise COVID a entraîné une nette détérioration du solde** en 2020, qui s'est accentuée en 2022, creusant le déficit à -8,3% du PIB. L'amélioration du déficit observée en 2023 (-6,6%) devrait se poursuivre compte tenu de l'engagement pris par le gouvernement dans le cadre de l'accord FMI de mars 2024 de ramener le déficit **en-dessous du seuil de -3% du PIB à horizon 2025**, objectif qui paraît toutefois ambitieux (cf. *infra*).

Il prévoit notamment de réduire progressivement ses dépenses courantes (de 15% du PIB en 2022 à 11% en 2025) et d'augmenter la mobilisation des recettes fiscales de 0,5% du PIB par an, pour les porter à 15% du PIB en 2025. Les dépenses d'investissement liées à la mise en œuvre de la « Feuille de route », devraient cependant être maintenues. Par ailleurs, la reconduction partielle des mesures prises en 2022 pour aider la population face à la hausse des prix (revalorisation des salaires / pensions, indemnités de transport, subventions sur les produits pétroliers...) et le soutien au secteur bancaire (1,3% du PIB dans le budget 2024) alourdiront les dépenses. La dégradation de la situation sécuritaire au Nord du pays interdira en outre toute baisse des dépenses de sécurité / défense. Enfin, le service de la dette continuera à peser sur le budget. Dans ces conditions, **le déficit devrait rester élevé (- 6,4% selon le FMI) en 2024.** L'objectif de le ramener à -3% dès 2025 semble dès lors ambitieux, même s'il est prévu de

supprimer des subventions sur les carburants (déjà ramenées de 1,4% à 0,9% du PIB en 2023).

• Endettement public et service de la dette élevés

Le ratio de dette publique progresse depuis 2019 et devrait atteindre un pic de plus de 68% du PIB en 2024, avoisinant le plafond du critère de convergence UEMOA (70 %). **Le Togo figure parmi les pays les plus endettés de la zone UEMOA.**



Le gouvernement souhaite diminuer la part de la dette domestique (levée sur le marché de l'UEMOA) dont les conditions sont peu favorables (taux d'intérêt élevés, maturités courtes). Il a procédé au « reprofilage » de sa dette en levant, fin 2019 et mi-2020, des fonds auprès d'investisseurs internationaux. La part de la dette extérieure a ainsi été portée à près de 40% du total en 2023 (environ 25% en 2017). L'objectif de la « nouvelle stratégie d'endettement 2024-26 » est d'atteindre la parité dans la composition de la dette entre dette locale et extérieure en 2026⁵. Par ailleurs, les Autorités ont **émis des titres sur le marché de l'UEOMA avec des échéances plus longues**⁶ étendant la maturité moyenne du portefeuille de 5 ans en 2019 à 6,7 ans fin 2023. Les conditions de marché (taux d'intérêt élevés, moindre appétit des investisseurs pour les risques émergents) sont toutefois peu propices depuis 2022-23 à de nouvelles opérations. La BCEAO a relevé progressivement son taux de référence (taux marginal) de 4% début 2022 à 5,5% en décembre 2023. L'évolution à venir des taux dépendra notamment des décisions de la BCE, un assouplissement de la politique monétaire européenne étant attendu courant 2024.

Les contraintes de financement devraient rester fortes en 2024-25, sur le marché régional et international, même si certains pays de la zone sont revenus sur les marchés des Eurobonds (Côte d'Ivoire, Bénin, Sénégal).

Malgré la gestion active de la dette, le service (principal et intérêts) **reste élevé.** Il devrait approcher les 2/3 des recettes fiscales en 2023 selon le FMI⁷. Le poids des intérêts est estimé à environ 14% des revenus en 2023. **Le recours aux sources de financement**

⁵ Newsletter République Togolaise T1 2024

⁶ Le Togo a émis la 1ère obligation à 15 ans sur le marché régional de l'UEMOA en novembre 2021,

⁷ FMI, rapport pays mars 2024



externes concessionnels, tels les facilités du FMI, devrait favoriser la stabilisation du service de la dette mais les risques d'alourdissement restent élevés compte tenu des conditions de marché.

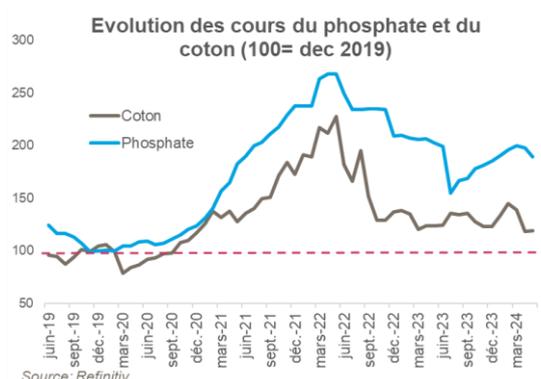
3. POSITION EXTÉRIEURE

• Stabilisation du déficit courant

Le déficit courant s'est creusé en 2022 à plus de -4% du PIB contre -2,2% en 2021, avec la hausse des prix des biens importés, notamment alimentaires et énergétiques. Le Togo a en outre d'importants besoins d'équipements et de services pour la réalisation de ses projets de développement à moyen terme.

La base d'exportation du pays est étroite. Le Togo exporte notamment du phosphate et du coton. Les cours de ces produits ont fortement progressé jusqu'à fin 2022 avant de se replier, mais restent à un niveau relativement élevé, en particulier le phosphate.

Le pays a commencé à vendre des produits textiles à l'étranger (Etats-Unis), mais les volumes sont limités.



Le Togo a une forte activité de réexportation de biens (notamment de pétrole, d'automobiles) importés via le Port de Lomé et destinés aux marchés de la région (Burkina Faso, Mali, Niger et Ghana en particulier). Au T4 2023, 40% de ses exportations étaient destinées aux pays de la CEDEAO. La levée des sanctions contre le Niger début 2024 devrait encore renforcer cette tendance. La Chine est un partenaire commercial majeur, premier fournisseur du Togo (20% du total). Sous réserve de l'absence de hausse notable des prix du pétrole (1^{er} poste d'importation) le solde courant devrait se stabiliser autour de -3,5% du PIB en 2025.

Les flux nets d'IDE sont en recul depuis 2020. Les stocks d'IDE s'élevaient à 1,3 Md \$ en 2022 contre 1,9 Md \$ en 2020, dominés par l'Afrique du Sud (près d'1/3 du total). Les entreprises françaises détiennent de l'ordre de 6% du stock. Les investissements chinois sont en hausse, en particulier dans le secteur de la transformation agro-alimentaire et dans les projets d'infrastructures. La réalisation du plan de développement national devrait attirer les investisseurs

sous réserve de l'absence de dégradation de la situation politique et sociale.

• Une dette extérieure modérée

Les opérations de reprofilage de la dette publique ont contribué à accroître la dette extérieure qui reste modérée (de l'ordre de 25% du PIB). La dette extérieure du Togo est libellée en euro, limitant le risque de change compte tenu de l'indexation du F CFA.

Le pays devrait continuer à s'endetter pour couvrir ses besoins de financement, mais en privilégiant les financements concessionnels compte tenu de la détérioration des conditions de financement sur les marchés. En mars 2024, le FMI a approuvé un accord de financement de près de 400 M \$ sur deux ans, destiné à favoriser les réformes. L'objectif est également d'inciter d'autres créanciers à apporter leur soutien au Togo. Le pays bénéficie également de l'appui de la Banque Mondiale au titre du Cadre de Partenariat conclu en 2024 pour la période 2025-29 et donnant accès à différents financements.

Le FMI estime que le risque de surendettement au titre de la dette extérieure du Togo est modéré⁸.

• Risque de change atténué par l'indexation du Franc CFA à l'euro

Membre de l'UEMOA, le Togo appartient donc à la zone Franc. Fin décembre 2019, le président ivoirien a annoncé une réforme du Franc CFA, prévoyant notamment un changement d'appellation de la monnaie de Franc CFA en ECO⁹ et la suppression de l'obligation de la BCEAO de déposer au moins 50% de ses réserves auprès du Trésor français. En revanche, ni la garantie de convertibilité de la France, ni la parité fixe face à l'euro n'ont été remises en cause par cette réforme, dont la mise en œuvre n'est pas encore effective. Une nouvelle réforme pourrait être envisagée par le nouveau Président sénégalais.

Le cours du F CFA s'est apprécié de l'ordre de 3,5% face au dollar en 2023, contrairement aux monnaies de certains pays de la région, hors UEMOA, qui se sont dépréciées, en particulier au Ghana (près de -14%) et au Nigeria (près de -50%). Le F CFA a perdu -3% entre janvier et fin avril 2024 avant de se raffermir, cédant -1% à fin mai par rapport à janvier.

Les réserves de la zone UEMOA centralisées par la BCEAO étaient en repli en 2023 à moins de 3,5 mois d'importations. Le retour des pays sur les marchés internationaux et les financements obtenus auprès des prêteurs officiels (notamment FMI) devraient permettre, au minimum, de stabiliser les réserves.

⁸ Analyse de soutenabilité de la dette, mars 2024

⁹ ECO était le nom choisi pour la future monnaie unique de la zone CEDEAO et non des seuls pays de la zone franc



4. ASPECTS POLITIQUES ET GOUVERNANCE

- **Tensions sociales et politiques après le changement constitutionnel**

Le Président Faure Gnassingbé, au pouvoir depuis 2005, a succédé à son père resté 38 ans à la tête du Togo. Il a été réélu Président de république en **février 2020** pour cinq ans.

Les élections législatives qui se sont tenues en avril 2024 ont confirmé la prédominance du parti présidentiel (Union pour la République - Unir), qui a remporté 108 des 113 sièges au Parlement.

Parallèlement, le chef de l'Etat a annoncé une réforme constitutionnelle remplaçant le régime présidentiel par un régime parlementaire et instaurant une V^{ème} République. La nouvelle Constitution, promulguée début mai, limite les pouvoirs du Président de la République au profit du Président du Conseil des Ministres, poste dévolu au chef du parti majoritaire à l'Assemblée (Faure Gnassingbé). Le Président de la République ne sera plus élu au suffrage universel mais par les deux chambres du Parlement et pour un mandat de six ans, renouvelable sans limite (limitation à deux mandats de cinq ans depuis 2019). **Cette réforme, contestée par l'opposition, devrait permettre à Faure Gnassingbé de rester à la tête du pays** en tant que Président du Conseil des Ministres, sans limite de durée. Les tensions provoquées par cette réforme sont, à ce stade, atténuées par les performances économiques dont bénéficie la population et les mesures de maintien de l'ordre prises par les Autorités. L'opposition peine en outre à se mobiliser compte tenu des restrictions aux rassemblements imposées par le gouvernement.

La situation sécuritaire se dégrade au Nord du pays avec l'extension progressive du terrorisme dans la région du Sahel (Burkina Faso). L'Etat d'urgence déclaré dans ces régions mi-2022 a été prorogé jusqu'en mars 2025.

- **Amélioration du climat des affaires**

Le Togo est **globalement moins bien classé que ses voisins selon les indicateurs de gouvernance** mais a réalisé des **progrès notables** en termes d'efficacité du gouvernement et de qualité de réglementation. Un **comité spécifique** a été créé pour suivre la mise en place des réformes en vue d'améliorer la gouvernance et le climat des affaires.

Selon le rapport 2023 de la Banque Mondiale sur l'évaluation des politiques publiques en Afrique (CPIA)¹⁰, le Togo est le pays qui a le plus progressé dans ce domaine grâce notamment aux mesures favorisant le commerce régional, l'accès des PME aux financements

¹⁰ Le rapport CPIA 2023 pour l'Afrique fournit une évaluation de la qualité des politiques et des institutions dans 39 pays susceptibles de bénéficier de l'assistance de l'International Devt Association en Afrique subsaharienne

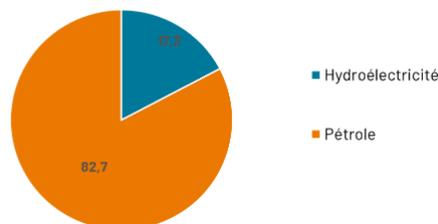
ou l'amélioration du cadre réglementaire des entreprises. Deux portails dédiés à l'investissement¹¹ ont été créés pour promouvoir le pays auprès des investisseurs étrangers. **Le gouvernement togolais encourage le développement du secteur privé**, en soutenant les partenariats public-privé. La Plateforme Industrielle d'Adétikopé (PIA) résulte ainsi d'un partenariat avec un Groupe singapourien (Arise). Le Togo bénéficie de l'appui de l'AFD au titre du programme Chose Africa II pour développer des dispositifs publics d'appui à l'entrepreneuriat. En 2023, le nombre de créations d'entreprise a progressé de 13% (plus de 15 000¹², dont plus de 80% créées par des Togolais).

5. CLIMAT ET ENVIRONNEMENT

Le Togo est vulnérable aux changements climatiques (135^{ème} sur 181 selon l'indice de vulnérabilité ND Gain), en raison du poids de l'agriculture dans son économie.

Faible émetteur de CO2 (141^{ème} sur 160 pour les émissions / hab.), le Togo s'est toutefois engagé à participer à l'effort mondial en réduisant de 11% ses émissions d'ici 2030 (année de référence 2010). Le gouvernement souhaite notamment **promouvoir l'utilisation de sources d'énergie alternatives au charbon de bois**. Les sources d'énergies renouvelables restent faibles (moins de 20%) dans le mix de production mais le pays dispose de la plus grande centrale solaire d'Afrique de l'Ouest (Blitta).

Togo : production d'électricité par sources, en % (2020=0,52 TWh)



Sources : Statistical Review of World Energy (BP, 2022); Global and European Electricity review (Ember, 2022)

Par ailleurs, le Togo vise une réduction de 20% de la consommation de carburant d'origine fossile (amélioration du réseau routier, transports collectifs).

Le gouvernement établit depuis 2024 « un **document budgétaire vert** » pour prendre en compte les aspects climatiques et de protection de l'environnement des dépenses. Le pays a adhéré à l'Institut mondial de la croissance verte (GGGI), une organisation intergouvernementale ayant pour rôle de faciliter la transition écologique de ses membres vers une économie verte.

¹¹ « Investir au Togo » (www.investirautogo.tg) et Agence de promotion des investissements et de la Zone franche (www.apizf.tg)

¹² **Togo : plus de 15 000 entreprises créées en 2023, un nouveau record ! - Togo First**



DIRECTION DES ETUDES, DE L'EVALUATION ET DE LA PROSPECTIVE

Baptiste Thornary	Chef économiste	baptiste.thornary@bpifrance.fr
Sabrina El Kasmi	Responsable Pôle Conjoncture Macroéconomie Risque pays	sabrina.elkasmi@bpifrance.fr

Economies émergentes / Risque Pays

Anne-Sophie Fèvre	<i>Afrique de l'Ouest, Afrique australe, CEI & Russie</i>	as.fevre@bpifrance.fr
Adriana Meyer	<i>Amérique Latine, Asie du Sud & Inde, Afrique de l'Est</i>	adriana.meyer@bpifrance.fr
Victor Lequillier	<i>MENA, Turquie, Chine, ASEAN</i>	victor.lequillier@bpifrance.fr

Global trends, Pays Développés, Conjoncture France

Laetitia Morin	<i>France, pays développés, conjoncture PME</i>	laetitia.morin@bpifrance.fr
Thomas Laboureau	<i>France, pays développés, conjoncture ETI</i>	thomas.laboureau@bpifrance.fr

Disclaimer / Avertissement

This document and the information within do not create any contractual or legal binding obligation and Bpifrance reserves the right at any time and without further notice to modify its content and its form. This document and the information within it are provided for convenience and information purpose only and is in no way nor an advice, nor a recommendation, nor an offer to provide an investment service or of completion of any other operation and shall in no way be interpreted as a representation according to which an investment strategy or the completion of any other operation fits to any individual or entity. Before any decision is taken, any individual or entity is invited to seek advice from its own legal, taxation and financial advisers in order to make sure that the operation foreseen fits with its personal situation and its own aims and to make its own opinion regarding its own risk and financial analysis. This document and the information within are provided "as is" and Bpifrance disclaims all legal and other warranties, express, implied or usage of trade, including without limitation as to the accuracy, utility, completeness, fitness, of this document and the information within, nor as to the use that is made of them or the results to be obtained from decision that could be made by the individuals and entity having knowledge of them even if Bpifrance has been informed or was aware of their aim. This document and the information within are not meant to be circulated or used by any individual or entity in a country or jurisdiction where such circulation or use would be contrary to legal or regulatory obligations, or which might force Bpifrance to comply with any procedure or registration in such country or jurisdiction. The English version of this article is provided for convenience only and the French version shall prevail.

Ce document et les informations qui y figurent n'ont aucune valeur contractuelle ou juridique et Bpifrance se réserve le droit d'en modifier le contenu et la forme à tout moment et sans préavis. Ce document et les informations qu'il contient ont un but strictement informatif et ne constituent ni un conseil, ni une recommandation, ni une offre de fourniture d'un service d'investissement ou de réalisation de toute autre opération et ne doivent, en aucun cas, être interprétés comme une affirmation selon laquelle une stratégie d'investissement ou toute autre opération est adaptée à toute personne ou entité. Préalablement à toute décision chaque personne ou entité est invitée à consulter notamment ses propres conseils juridiques, fiscaux ou financiers afin de s'assurer de l'adéquation de l'opération envisagée avec sa situation particulière et ses propres objectifs et de former sa propre opinion au regard de sa propre analyse de risque et financière. Bpifrance ne garantit en aucun cas que ce document et les informations y figurant sont notamment exacts, utiles, complets, ou adaptés et ne fournit aucune garantie légale ou sur tout autre fondement, y compris expresse, implicite ou d'usage, ni concernant l'utilisation qui en est faite ou les résultats des décisions qui pourraient être prises par les personnes ou entités en ayant eu connaissance y compris si Bpifrance a été informée de leur objectif. Ce document et les informations y figurant ne visent pas à être distribués ou utilisés par toute personne ou entité dans un pays ou une juridiction où cette distribution ou utilisation serait contraire aux dispositions légales ou réglementaires, ou qui imposerait à Bpifrance de se conformer à des démarches quelconques ou obligations d'enregistrement dans ces pays ou juridictions. La version anglaise de cette clause est fournie à titre indicatif et la version française prévaut.